

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 21 décembre 2009

Présents : Raymond PAGNON, Martine SOUZY, Christian GAILLAC, Gérard PETIT, Evelyne BOYER, Lydie CARRE, Frédéric COURNIL, Françoise CHARBONNEL, Alain DARGER, Léon GOUDAL, Germaine LAVAUD, Didier MEYER, Grégory PASCAREL, Frédéric PRODEL, Sylvia TALLET.

Date de convocation : 12 décembre 2009.
Secrétaire de séance : Evelyne Boyer.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Résultat des enquêtes publiques : chemins des Réclaux du Bert (aliénation) et du Mégeix (changement d'assiette)

Pendant les quinze jours de durée des enquêtes publiques, deux personnes se sont manifestées (1 pour chaque dossier).

Le Conseil approuve les décisions du Commissaire - enquêteur et accepte de vendre une partie de ces chemins aux demandeurs. Le prix de vente est fixé à 1€ le m². Un géomètre sera contacté pour faire le bornage des chemins. Les parties non cédées restent dans le domaine public.

Bâtiment des gîtes : Ce bâtiment pourrait être transformé en deux appartements. Le conseil décide de faire une consultation auprès de 3 maîtres d'œuvre : Socobac à Tulle, Atelier Mo2P à Lanouaille et Eurl l'Equerre à Malemort.

Plan d'aménagement du bourg : le bureau d'étude a présenté une première ébauche. Le Maire lit les constatations et propositions faites : aménagement de la place, aménagement de la rue Pierre Eyrolles et du CD 31, aménagement des ruelles au centre bourg, liaison piétonne salle polyvalente. Une prochaine réunion aura lieu courant janvier 2010.

Recrutement d'un agent occasionnel : Stéphanie Sanz Dominguez reprend son poste à compter du 11 janvier 2010. Le Centre de Gestion de la Fonction Publique qui gère la carrière des agents, a demandé que son poste soit déclaré vacant jusqu'au 1^{er} février. Rien ne change pour elle, elle sera recrutée en tant qu'agent occasionnel jusqu'à cette date.

Redevance occupation du domaine public par France Telecom : France Telecom reverse tous les ans à la commune une redevance calculée sur la longueur de ces réseaux (918€ en 2009).

Adhésion au service de la médecine préventive pour le personnel communal : délibération à prendre et convention à signer. Accord du conseil.

Adhésion à la fourrière de Brive : cette adhésion est valable pour 3 ans. Le coût est de 0,75€ par habitant mais peut évoluer les autres années. Accord du Conseil.

Echange du terrain Roche : une décision modificative est à faire pour payer les frais de notaire qui s'élèvent à 500€. Accord du Conseil.

Questions diverses

Enquête recensement de la population : l'Insee vient de donner les derniers chiffres de la population vignolaise : 585 habitants au 1^{er} janvier 2010.

Site internet de la communauté de communes : il est opérationnel. Des formations auront lieu du 5 au 9 janvier 2010 pour les personnes désignées pour faire « vivre » les sites.

Projet église : l'architecte des bâtiments de France a effectué une première visite et un architecte conseil qui est chargé de la rénovation de plusieurs églises environnantes est également venu. Un projet sera fait pour chaque partie de l'édifice.

Compte rendu des diverses réunions : Alain Dargery pour ERDF, Didier Meyer pour la participation des communes aux frais des écoles et le Maire pour la réunion cantonale.